

CHANTRAINE INFOS

Site internet: www.mairie-chantraine.fr

ACTUALITÉS

Permanence Maison France Services

En mairie de Chantraine, 7 impasse Payonne, chaque mardi, de 14h à 17h, une permanence vous est proposée sans rendez-vous par France Services. Un accueil, des conseils, une assistance, dispensés gratuitement par Madame Lisa BOYÉ, vous y attendent.

Vous pouvez être accompagnés sur l'espace numérique des partenaires nationaux tels La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, ANTS (passport, carte d'identité, permis, carte grise), Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques... ou plus simplement être aidés dans vos démarches administratives : CV, lettre de motivation, courrier de contestation, résiliation, recours gracieux, demande de logement social, carte solidaire SNCF, demande d'extrait de casier judiciaire, acte de naissance...

Cette permanence est ouverte à tous : jeunes, salariés, demandeurs d'emploi, retraités... Pour tout contact, merci d'appeler au 03.29.36.15.47 ou envoyer un mail à lboyé@pays-epinal.fr

N'hésitez pas ! Ce service qualitatif de proximité est un véritable atout pour notre commune, sa pérennité dépend de sa fréquentation. A défaut de trouver son public, il serait vraiment dommage de voir cette prestation disparaître de la palette des services offerts aux chantrains.



L'éclairage public

Par délibération du 29 septembre 2022, le conseil municipal avait pris la décision de ne pas allumer l'éclairage des rues de Chantraine en été, entre le 1^{er} mai et le 31 août. Néanmoins, et après avoir pris l'avis des élus du conseil municipal, le maire a décidé de **remettre en service l'éclairage pour les soirées du vendredi et samedi jusqu'à 1h00 du matin**. En effet, sur la période estivale, contrairement à l'hivernale, il y a encore de nombreux piétons qui se déplacent dans nos rues en fin de soirée et notamment des jeunes. Concernant la mise en service de l'éclairage public, de nombreux riverains ont signalé à la mairie des dysfonctionnements sur les périodes d'éclairage. Aussi, l'entreprise CITEOS de Chantraine a dû faire face à de nombreuses pannes sur les horloges astrologiques installées dans les armoires de programmation de chacune des rues.



Les feux d'artifice du 14 juillet



Comme chaque année, la commune tirera ses traditionnels feux d'artifice le vendredi 14 juillet sur le **parc de l'Arsenal**. Dès 19h, l'association « Chantraine en Fête » vous accueillera au chalet du boulodrome pour le début des festivités. Il sera possible de vous restaurer sur place, s'ensuivront des animations et le tir des feux vers 23h00 pour environ 17 mn. Nous comptons sur votre présence massive à ce rendez-vous incontournable qu'est le 14 juillet chantrains !

Le traditionnel vide grenier



L'association R.T.2.O. organise la 20^{ème} édition de son traditionnel vide grenier le **dimanche 20 août** prochain, au parc de l'Arsenal.

Dès 6h00, les exposants prendront place pour une ouverture vers 7h00 au public.

Inscriptions : les bulletins seront disponibles à la mairie ou peuvent être demandés par sms au 06.80.16.76.14. Chaque année, un nombre important de chantrains participe à cet événement, aussi, nous espérons vous retrouver nombreux.

BLOC-NOTES

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



JUILLET

Vendredi 07 : CONCOURS DE PÉTANQUE, Conseil Municipal des jeunes, Boulodrome de l'Arsenal.

Du L10 au J13 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Vendredi 14 : FÊTE NATIONALE, Animations & Feux d'artifice, Municipalité & Chantraine en Fête, Parc de l'Arsenal à partir de 19h00.®

Du L17 au V21 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (Camp adolescent lac de Pierre Percée), Municipalité, MCG.

Du L24 au V28 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

AOÛT

Du L31/07 au V04 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Du L07 au V11 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Mardi 15 : JOURNÉE CHAMPÊTRE (marche, barbecue, après-midi récréatif), Chantraine en Fête, Étang de Chantraine. ®

Samedi 19 : CONCOURS DE PÉTANQUE, Conseil municipal des jeunes, Boulodrome de l'Arsenal.

Dimanche 27 : VIDE-GRENIERS, R.T.2.O., Parc de l'Arsenal.®

SEPTEMBRE

Date à définir : CROSS DES ÉCOLES, La Grenouille Buissonnière et la Municipalité, MCG.

Vendredi 15 : FÊTE DE L'AUTOMNE (soirée dansante), Chantraine en Fête, MCG.®

Dimanche 24 : CÉRÉMONIE de commémoration de la Libération de Chantraine, Municipalité & Association des Anciens Combattants, 2 rue Jules Ferry (devant la plaque posée à la mémoire de deux soldats américains).

OCTOBRE

Samedi 7 : ATELIER STAGE DE DANSES TRADITIONNELLES (l'après-midi) et **BAL FOLK BRETON** (le soir), La Camerelle, MCG.

Du L23 au V27 : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

Mardi 31 : HALLOWEEN, Conseil Municipal Des Jeunes, MCG.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Les dossiers	Page 2
■ Vie de la commune	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Associative et Sociale	Page 4



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, les 10 novembre et 8 décembre 2022, les 2 février, 16 mars, 13 avril et 25 mai 2023, et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantraine.fr>, dans l'onglet « votre mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ».

Le nouveau city stade au parc François Diot



Les jeunes de Chantraine doivent dire, ENFIN ! Le city stade est terminé.

L'entreprise TDE de Bouxières-aux-Bois a réalisé un très bon travail. Elle a particulièrement soigné le modelage du terrain. Le gazon naturel pousse déjà... le synthétique de l'aire de jeux s'est quant à lui fait attendre plus de 15 jours. Il a été posé le vendredi 9 juin. Dans la dernière phase des travaux, les jeunes ont montré beaucoup d'impatience. Tous les jours ils venaient avec un ballon au bord du terrain pour suivre l'avancement des travaux mais surtout, avec l'espoir de pouvoir prendre possession du city stade et de taper enfin la balle. C'est à présent fait ! Le contrôle de sécurité a autorisé l'ouverture du terrain au public. **Jouer au foot ou au basket est possible. Des agrès de fitness ont été installés pour ceux qui souhaitent se muscler ou faire des exercices de cardio. Également des bancs vous permettront de vous détendre ou de surveiller vos enfants à l'ombre des arbres.**

La volonté de la commune était de réussir l'intégration de ce nouvel équipement

dans le milieu naturel du Parc François Diot. Le choix des matériaux permet d'en estomper son impact.

A présent, nous comptons sur la civilité de la jeunesse pour que l'usage de ce terrain, comme celui de la rue Jules Ferry, se déroule dans la bonne humeur, le partage et surtout sans porter atteinte à la quiétude des riverains.

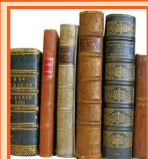
La commune a engagé 150 000 € pour ces travaux avec une participation de 39 000 € de la Région et de 26 000 € du Conseil Départemental. Le service technique de la Mairie poursuivra l'aménagement du site en réalisant divers travaux d'embellissement et notamment l'amélioration des cheminements. Pour la suite, une réflexion est engagée pour profiter de ce site accueillant afin de pouvoir y réaliser des petites animations ludiques de plein air. **L'inauguration du city stade sera ouverte aux Chantrains. Elle aura lieu en septembre avec celle du Parc François Diot.**

La rénovation de l'aire de jeux «Square des Têtards»

Sur la commune, cinq aires de jeux sont ouvertes aux enfants. La sécurité de ces équipements est contrôlée tous les ans par un service extérieur agréé. Les services techniques de la mairie assurent également la propreté des sites, une surveillance continue des agrès. Ils réalisent tous les travaux d'entretien afin de garantir la sécurité des enfants. Néanmoins, avec le temps, le vieillissement des équipements ne permet pas d'engager des réparations efficaces et respectueuses des normes. Après vingt années de service, les agrès de l'aire de jeux de la rue des Roses de Noël dénommée « Square des Têtards » devaient être remplacés et l'aménagement paysager retravaillé. Les travaux représentent une dépense de 35 000 €. C'est le conseil des jeunes de Chantraine qui a inauguré, le 29 avril en présence d'habitants du quartier, le nouvel équipement. **A cette occasion, ils ont planté un arbre offert par le Rotary Epinal Image. D'autres arbres seront plantés par la commune.**



L'extension de la bibliothèque municipale



Les travaux d'extension de la bibliothèque municipale, d'un montant de 100 000 €, se terminent. Le mobilier sera installé en septembre. L'actuelle bibliothèque animée par le club des « Chante Rainette » continue de fonctionner dans les conditions habituelles. La future structure s'organise autour d'une équipe de bénévoles qui assurera l'animation, notamment auprès des jeunes. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, deux ou trois heures, sans contrainte, vous pouvez vous rapprocher de Sophie ARNOULD, en mairie (03 29 69 19 19).

Pour l'ouverture, une porte ouverte à tous les Chantrains est envisagée. Vous serez informés de la date.

La construction de la maison de santé de Chantraine



Au parc de l'Arsenal, la construction de la Maison de santé Mspimpins portée par sept professionnels avance bien. Les travaux de gros œuvre et de couverture sont terminés ainsi que la pose des fenêtres. A présent, les entreprises travaillent à l'intérieur du bâtiment pour poser l'isolation, installer les cloisons et passer les gaines électriques. Afin d'assurer la desserte de cet équipement, la commune engagera vers le 15 août les travaux de la nouvelle rue Paul Decauville. Elle est à construire le long du terrain de pétanque sur une longueur de 110 m. La commande de ces travaux a été passée à l'entreprise Valdenaire de Les Forges, pour un montant de 150 000 €.

L'équipe de santé compte commencer les premières consultations en octobre 2023. Cependant, dès septembre, le site internet de la nouvelle maison de santé sera ouvert à tous. Il présentera aux chantrains et patients tous les membres de l'équipe de santé et il ouvrira la prise des premiers rendez-vous et inscriptions. Le conseil municipal de Chantraine souhaite une bonne fin de ce chantier et la réussite professionnelle à toute l'équipe.

Les grandes vacances se profilent

Il y a école jusqu'au vendredi 7 juillet. Nous vous invitons à bien profiter de cette période de repos méritée. La date de la rentrée scolaire 2023/2024, est quant à elle le **lundi 4 septembre**. Bonnes vacances !





DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

Extension des zones 30 km/h

Dans le cadre de l'enquête consultative sur le projet d'extension des zones trente auprès des chantrains qui s'est déroulée de janvier à mai 2023, ce sont **182 avis** qui ont été transmis à la Mairie, soit une participation de 12 % des foyers Chantrains. Les résultats du comptage sont les suivants : **Avis favorable à la proposition d'extension : 100 soit 55 %** ; Avis non favorable à la proposition d'extension : 78 soit 42 % ; Sans avis sur la proposition d'extension : 4 soit 2 %.

Le Maire de Chantraine remercie les chantrains qui ont participé à cette consultation. Les avis donnés permettent aux élus d'enregistrer des informations qui leur sont utiles quant aux décisions à prendre dans l'intérêt de tous. A noter que le groupe « Démocratie participative » a validé, à l'occasion de sa réunion du 8 novembre 2022, la proposition sur l'extension des zones 30 km/h.

Pourquoi étendre les zones « Trente » et comment ? Afin d'inscrire la commune de Chantraine dans le plan intercommunal de mobilités, il convient de rechercher les conditions susceptibles de favoriser la sécurité des différents usagers circulant dans l'agglomération.

Dans le cadre de la sécurisation des déplacements doux, le tissu urbain et l'implantation des immeubles le long des rues de Chantraine avec des chaussées sinueuses et des trottoirs de faibles largeurs ne nous permettent pas d'envisager, pour pouvoir y implanter des bandes et pistes cyclables, la modification des caractéristiques actuelles de la plateforme des voiries.

Ce constat nous invite à nous orienter sur le partage de la voirie existante avec, notamment, une cohabitation équitable et sécurisée entre les vélos et les véhicules motorisés, d'où la nécessité de réduire la vitesse des voitures sur les rues les plus étroites. Également pour une bonne compréhension des limitations de vitesse, il est indispensable de raisonner par secteur et par itinéraire, ceci pour éviter une succession d'alternance entre les sections à 30 km/h et celles à 50 ou 70 km/h.

Aujourd'hui à Chantraine, le réseau des 19,8 km de voirie sur la commune ouvert à la circulation publique est déjà limité à 30 km/h sur 53 % de son linéaire, soit environ **10,4 km**.

En prenant en compte l'ensemble des propositions, le linéaire des zones « Trente » passerait de 10,448 km à 15,364 km.

Ainsi, le pourcentage des zones « Trente » passerait de 53 % à 78 %, soit une augmentation de 25 %. Seules, la rue Général de Gaulle dite aussi « Route de Bains » et la route des Forges resteraient avec les limitations actuelles à 50 km/h et partiellement à 70 km/h à la sortie de l'agglomération.

On peut comprendre que le respect de la limitation à 30 km/h n'est pas facile, notamment pour les rues les plus en pente comme la rue Jules Ferry et la rue du Général Leclerc mais il convient de prendre en compte le tracé de ces deux rues qui est particulièrement sinueux. Elles sont par ailleurs bordées de nombreux accès de garage et traversées par des passages piétons pas suffisamment visibles. Cette exigence de sécurité pour tous doit nous inviter à changer nos comportements de conduite. La prudence s'impose à tous les usagers : les piétons, les cyclistes, les motards et les automobilistes.

Par délibération en date du 25 mai 2023, le conseil municipal a validé à la majorité le projet d'extension : 16 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions. **Il en résulte donc le passage généralisé de la ville à 30 km/h, excepté sur la rue du Général de Gaulle et la route des Forges.**



Une nouvelle station Vilvolt

L'enquête ci-dessus mentionnée avait également pour but de consulter les Chantrains quant au choix de l'emplacement d'une nouvelle station Vilvolt sur la commune. Pour rappel, la Communauté d'Agglomération d'Épinal (C.A.E.) a mis en place un service de vélos à assistance électrique, accessible 7j/7 et 24h/24, qui, après un an d'activité, confirme l'engouement des usagers pour ce type de dispositif. Aussi, deux secteurs ont été proposés au vote des Chantrains : le site à proximité de la maison Grandemange ou de l'école maternelle (rue de Gaulle) pour lequel on dénombre 104 avis favorables et celui proche de la mairie de Chantraine qui a remporté 61 avis favorables. Sur **187 participants**, 22 n'ont pas d'avis sur le sujet. **Dans le courant de l'année, la C.A.E. implantera donc une nouvelle station sur le site plébiscité à savoir près de l'école maternelle.**



Rue du Général de Gaulle



Les travaux de reprise du réseau d'assainissement engagés par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) sur la portion entre les N° 141 et 154 de la rue du Général de Gaulle, sont terminés depuis le mercredi 16 mai, soit avec une petite semaine d'avance. La circulation, après avoir été interdite, est à présent rétablie.

Néanmoins, il est regrettable que certains usagers, pour qui les règles n'ont pas de sens, se soient permis de s'affranchir de la signalisation mise en place pour s'autoriser de traverser le chantier au mépris de la sécurité et notamment de celle des ouvriers. Durant cette période de fermeture, certains ont déplacé ou renversé ladite signalisation. Ce comportement est inadmissible de la part d'adultes qui parfois, se permettaient d'insulter les élus ou le personnel de la mairie qui se rendaient sur place pour suivre l'avancement des travaux, mais aussi les ouvriers. Réaliser des fouilles très profondes sur la chaussée avec des machines encombrantes représentait un risque permanent. Néanmoins, le Maire et l'adjoint aux travaux remercient les riverains pour leur patience durant cette phase délicate de chantier.

A présent, ce sont la commune et l'entreprise Colas qui prennent le relais pour une poursuite des travaux jusqu'au 17 juillet pour la requalification des bordures et des trottoirs sur environ 1 200 m. **Dans le courant du mois d'août** (date à confirmer), un nouveau tapis d'enrobé sera posé sur la chaussée jusqu'à la sortie de l'agglomération. Cette dernière phase s'étalant sur une semaine nécessitera une nouvelle interdiction de circulation sur une durée de deux jours. Le trafic sera dévié pour permettre à la machine de mise en œuvre des enrobés de travailler en pleine largeur de chaussée.

LA MAIRIE M'INFORME...



Plan Canicule



Le plan canicule est activé le **1^{er} juin jusqu'au 15 septembre**. Il a pour but d'informer la population et de protéger les personnes les plus vulnérables des vagues de chaleur. Il faut adopter des gestes simples afin d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrances corporelles : boire beaucoup d'eau (avant d'avoir soif) ; se mouiller pour faire baisser la température du corps ; manger suffisamment ; préférer les lieux frais ; limiter les efforts physiques ; éviter de sortir aux heures les plus chaudes ; rafraîchir sa maison... **Numéro Canicule Info Service** : 0800 06 66 66

Pour personnes âgées ou en situation de handicap : le Centre Communal d'Action Sociale veille sur les personnes isolées et fragiles. Pour bénéficier de ce dispositif, vous pouvez vous inscrire sur le fichier Alerte Canicule en remplissant et en retournant le coupon ci-dessous en mairie. En cas de fortes chaleurs, vous serez alors contacté(e) ou visité(e) par un membre du C.C.A.S. qui s'assurera de votre bonne santé et vous conseillera.

X.....

Nom + prénom : Date de naissance :

Adresse complète : Portable :

Tél fixe : Pouvez vous sortir seul(e) : oui ☐ non ☐ Avez-vous la téléassistance : oui ☐ non ☐

Etes vous suivi(e) par un service à domicile : oui ☐ non ☐



Déchets de jardin



Il est important de rappeler que la forêt ne fait pas office de déchetterie. Les déchets (tontes, bois...) doivent être stockés sur le domaine privé ou acheminés à la déchetterie. La plus proche : allée du Val d'Avière, 88390 LES FORGES. Tél : 03.29.31.33.75. Elle est fermée les lundis et ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h ; les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h ; les dimanches de 9h à 12h.

Containers à verre



Attention au bruit ! Le bruit occasionné par le dépôt de verre et bouteilles dans certains containers situés à proximité de vos habitations perturbe la tranquillité des riverains. Aussi, serait-il raisonnable d'éviter certaines heures et de s'aligner sur les horaires réglementaires liés aux nuisances sonores (bruit de voisinage, tonte, taille des haies...), à savoir de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche.

Trotinettes électriques

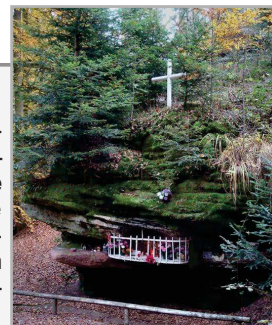
Quelques rappels : le port du casque est fortement recommandé, l'utilisation est interdite aux moins de 12 ans, l'engin doit être bridé à 25km/h, la circulation sur les trottoirs est interdite, tout comme le fait de porter à l'oreille des écouteurs, une assurance est obligatoire, enfin, les usagers sont invités à ne pas gêner la circulation, notamment des piétons et assurer leur sécurité.



Vie associative

Chantraine en fête

L'association "Chantraine en fête" est force d'action au sein de notre commune. En effet, elle va prochainement intervenir sur le site « **Notre Dame des Trois Vallées** » pour remplacer la grille et remettre en peinture la croix du site. Le mardi 15 août, l'association organisera une **journée champêtre à l'étang de Chantraine** : une marche vers Notre Dame des Trois Vallées ouvrira les festivités suivie d'un barbecue. L'après-midi sera consacré à la détente avec des jeux divers : cartes, pétanque, molkky, quilles... Les réservations ouvriront courant juillet. Enfin, le vendredi 15 septembre sera l'occasion de fêter l'automne avec une **soirée dansante** (DJ) à la maison Grandemange : bar et petite restauration seront possibles sur place. A cet effet, les réservations débiteront fin août.



Vie sociale

Mission locale

Pour les jeunes qui souhaitent une chance d'insertion, il existe un relais : la mission locale. Elle est destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, avec une obligation de formation pour les 16/18 ans. Outre un accompagnement à la carte, une écoute, elle propose de se former, de connaître ses talents, d'affirmer ses attentes, de trouver sa voie. Par ailleurs, elle assure un parcours vers l'autonomie visant à être mobile, se loger, s'investir... Contact : 16 quai Barbier, 88000 EPINAL - Facebook ou Instagram - Tél : 03.29.82.23.05.



Permanence Sociale

L'Adjointe aux affaires sociales reçoit le mercredi matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **Fanny CLAUDEL**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 4 rue Louis Meyer à Golbey. Tél : 03.29.29.27.30.



R.A.M.



Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Assistantes Maternelles Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey - ramsecteuouest@agglo-epinal.fr - Tél : 06.46.81.27.19.